

*Précision contradictoire avec la réponse des services de la DREAL et de Monsieur le Sous-Préfet : dès l'annonce du report de l'examen dudit dossier, le responsable de la Mégadécharge a téléphoné au maire de Vic-de-Chassenay pour l'informer qu'il ne comprenait pas ce report causé par le courrier des deux maires...*